

## TARIFS JOURNALIERS PAR PERSONNE HORS SAISON ETE

### Pension complète ou ½ Pension pour 2 nuits et plus

Du 6 Janvier au 04 Juillet et du 29 Août au 28 Décembre 2020

	PENSION COMPLETE	DEMI-PENSION
<b>Adultes</b>	74.00 €	60.00 €
<b>Ados 12 / 15 ans</b>	66.60 €	54.00 €
<b>Enfants 6 / 11 ans</b>	59.20 €	48.00 €
<b>Enfants 3 / 5 ans</b>	51.80 €	42.00 €
<b>Bébé - de 3 ans*</b>	31.00 €	23.00 €

- ☛ Taxe de séjour : 0,60 €/nuit/personne (de début Mars à fin Octobre pour les + 18 ans)
- ☛ Frais de dossier : 25 €
- ☛ Supplément individuel : 22 € par nuit et par personne
- ☛ Option à voir sur place avec supplément de 12 € par personne : repas gastronomique avec un verre de Pousse Rapière, salade gasconne aux gésiers et son foie gras mi-cuit maison servi avec un verre de moelleux gros Manseng, magret de canard et pommes de terres forestières servi avec un tradition de Buzet, omelette gasconne flambée, café et Armagnac.

#### Les tarifs ne comprennent pas l'animation, les visites et les soirées.

Vous pouvez, dans la mesure où des visites et soirées sont programmées pour des groupes séjournant dans la même période que vous, y participer en suivant le groupe avec votre véhicule personnel. Pour les visites payantes avec les groupes, vous pourrez bénéficier des tarifs groupes en vigueur au moment de votre séjour et régler directement sur le lieu de la visite.

#### Comment connaître nos disponibilités ?

En nous contactant par téléphone au 05.53.97.68.00, par mail sur [contact@relais-moulinneuf.fr](mailto:contact@relais-moulinneuf.fr) ou directement en ligne sur : [www.relais-moulinneuf.fr](http://www.relais-moulinneuf.fr).



**CAP FRANCE**  
VILLAGES VACANCES et HÔTELS CLUBS

**Relais du Moulin Neuf – 210, Moulin Neuf - 47230 BARBASTE**

Village adhérent à la Fédération CAP FRANCE – 28, Place Saint Georges – 75009 PARIS  
Immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le N°IM075110087

Garant Financier – UNAT – 8, Rue César Franck – 75015 PARIS / Assureur RCP - VERSPIEREN Contrat N°8026054



## Inscription et règlement :

### Comment poser une option sur mon séjour et réserver ?

#### ☛ Par courrier/mail :

En nous retournant sur [contact@relais-moulinneuf.fr](mailto:contact@relais-moulinneuf.fr) la fiche d'inscription jointe dûment remplie et signée. Toute réservation implique l'acceptation de nos conditions de séjours. Cette option ne tient nullement lieu de réservation si elle n'est pas confirmée et validée par un contrat de réservation que nous vous adresserons dès réception de votre fiche d'inscription.

La réservation ne sera effective qu'à réception des arrhes représentant 30 % du montant de votre séjour TTC à l'échéance indiquée sur votre contrat.

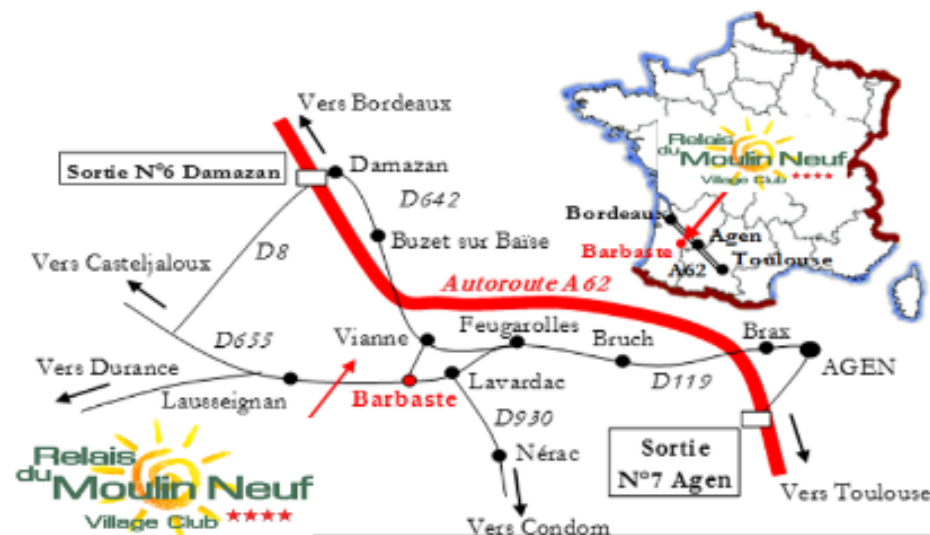
**Le solde est à régler impérativement 30 jours avant l'arrivée.**

**Moyens de paiement :** Chèque (à l'ordre du Relais du Moulin Neuf), carte bancaire (par téléphone au 05.53.97.68.00), chèques vacances, bon d'échange Cap France ou virement sur le compte bancaire suivant :

**IBAN : FR76 4255 9000 5021 0283 6790 240**

**BIC : CCOPFRPPXXX**

Important : Le Relais du Moulin Neuf applique les conditions générales de vente de la Fédération Cap France.



**Sortie n°6 Damazan :** Suivre Buzet D642, Vianne, Lavardac, Barbaste ou suivre la D8 jusqu'au carrefour du Placiot, puis la D655 direction Laussegan et le Moulin Neuf.

**Sortie n°7 Agen :** Prendre direction Le Passage, puis Mont de Marsan (D119), Sérignac, Burch, Feugarolles, Lavardac, Barbaste et le Moulin Neuf.